

## 78 La Cerniat

Propriétaire	: Rochat Michel, Le Brassus
Exploitant	: Bolay Frères, Chavannes-le-Veyron
Altitude	: 1260 - 1350 m (chalet: 1277 m)
Surface pâturable épurée	: 41 ha
Charge en 1972	: 2 juments dont une suitée 12 vaches 35 grandes génisses de 2 à 3 ans 23 génisses moyennes de 1 à 2 ans 12 veaux
Provenance du bétail	: de la plaine, en partie propriété de l'exploitant
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Mise en valeur du lait	: engraissement des veaux
Personnel	: l'un des exploitants seul

### Conditions naturelles et économiques

Le pâturage de la Cerniat fait suite à celui de la Lande-Dessus au sud-ouest. Sa partie inférieure s'étale dans deux grandes combes formant des pentes moyennes à faibles et quelques plateaux. Cette région présente un sol suffisamment profond et de bonne productivité. En direction du sud-est, la propriété se rétrécit au fur et à mesure que l'on s'élève. Le terrain s'oriente vers l'ouest et prend une configuration un peu mouvementée. Cette partie se caractérise par un sol plus rocailleux. La perméabilité est bonne sur toute la propriété. A l'exception de quelques affleurements rocheux, l'aire de parcours se présente assez propre. Il pousse un bon herbage dans lequel la proportion de mauvaises plantes reste faible. Il n'existe pas de danger particulier pour le bétail.

On accède au chalet par un chemin graveleux. Des clôtures fixes, dont un mur, partagent la surface en 3 parcs. Le haut du pâturage est réservé au jeune bétail. On y met 17

- 105 -

petites génisses qui y passent toute la saison. Elles peuvent s'abriter librement dans la loge qui reste toujours ouverte. Le reste du troupeau broute sur la partie inférieure. 3 citernes et 2 puits alimentent les abreuvoirs. Une réserve de foin et de la paille sont amenés depuis la plaine. Le fumier est stocké sur le sol près du chalet, puis mené sur le gazon avec un épandeur l'automne. Les déjections liquides s'écoulent dans une fosse d'une capacité de 10 m<sup>3</sup> munie d'un orifice de vidange par pression naturelle. On conduit le purin avec une bossette en bois tirée par un tracteur. 4300 kg de scories et sel de potasse viennent compléter la fumure.

### Bâtiments

Le chalet-étable est une ancienne construction en maçonnerie bien entretenue. Le logement dispose de 2 chambres, cuisine dans l'ancien local de fabrication et chambre à lait. L'eau de la citerne est pompée à bras dans un réservoir situé à l'étage. L'éclairage à gaz est installé au rez-de-chaussée et aux étables. On peut attacher 76 UGB dans les 3 étables doubles, toutes dotées de crèches. Leur plancher nécessiterait une restauration. La loge à bétail située dans la partie supérieure est également en bon état. Son écurie à double rangée de couchés avec crèches pourrait recevoir 35 génisses.

### Améliorations à effectuer

- remplacer les planchers des couchés au chalet

A la Vallée, il y a Cerniat et Cerniaz. Ce dernier alpage est une toute petite propriété au-dessus des Charbonnières avec un chalet de modestes dimensions, néanmoins superbe dans ses formes épurées. Un amour de chalet, pourrait-on dire en étant un peu poète ! Mais aussi un bâtiment d'alpage si modeste, que nous avons quasiment la certitude que rares doivent être les gens du Chenit à l'avoir vu et découvert en même temps toute sa douce poésie. Probable aussi que pour ces braves habitants de l'autre bout, les Charbonnières et ses environs, c'est le bout du monde ! Ou plutôt à l'autre bout du monde !

La Cerniat, avec le t final, est un alpage de bien plus grandes dimensions situé au-dessus du Brassus. Le texte ci-dessus, tiré du cadastre de la production agricole de 1972 de Georges Vagnières, en donne les caractéristiques principales.

Son histoire ne nous est pas connue.

C'est un joli chalet positionné sur une éminence comme un roi sur son trône, avec des murs de soutènement impressionnants et forts caractéristiques.





Arrivée un tantinet décevante, cabine d'essayage à l'arrière, remise probablement rajoutée bien des années après la construction du chalet et citerne apparente, alors que l'on a une sainte horreur de ces engins qui vous démolissent une esthétique mieux qu'un coup de poing au milieu de la figure !



Plan rectangulaire avec toit à quatre pans brisés, si typique de la région. Peint en rouge ainsi que beaucoup de ses congénères, ce qui ne gêne rien<sup>1</sup>. Deux belles portes d'écurie voûtées rajoutent à la beauté de la façade. C'était là, dans la construction de tous les chalets de ce genre, vraiment de la belle ouvrage.

---

<sup>1</sup> Il s'agit probablement d'un vernis dit minium, à base de plomb, non biodégradable, utilisé comme anti-rouille à titre de sous-couche, ou même peut-être de couche finale. Son usage doit être aujourd'hui interdit.



Une restauration ou un achat plutôt que l'année de construction qui doit être de beaucoup plus ancienne.



La façade révèle sa beauté de l'angle est.



Au nord la chambre à lait. L'arrière révèle des éléments architecturaux intéressants et inédits. Comme cette porte de l'annexe en carrons de terre cuite.





Fenêtre à l'ancienne avec les barreaux d'autrefois, pour empêcher les loups de rentrer, dira-t-on ! Alors qu'en réalité les loups avaient disparu de la région depuis belle lurette, ou n'étaient plus qu'une poignée d'individus incapables désormais de mettre à mal un troupeau ou de s'attaquer aux habitants d'un chalet.



L'ancien local de fabrication avait une porte sur l'avant, et une porte sur l'arrière, telle qu'ici.



Tout simplement beau, voire formidable. Un tel spectacle au petit matin vous réchauffe le cœur et vous fait croire à la pérennité de ce monde alpestre, et cela malgré les manques et les égarements nombreux. Dans tous les cas rien ni personne ne nous empêchera de dire notre mot sur la question ! Qu'on nous brûle plutôt que l'on nous fasse rentrer dans un système quelconque !